

Motion du conseil du Centre Études féminines Études de genre, du 28 février 2014

Le Conseil du master Genre s'associe avec les nombreux conseils de départements, UFR et masters qui ont récemment protesté contre le rythme imposé par la direction de l'Université sous la pression ministérielle. Nous subissons depuis plusieurs années des changements de calendrier permanent, au mépris de toute concertation, au mépris du travail de recherche et d'enseignement, au mépris du travail des personnels administratifs. On nous demande aujourd'hui de reprendre nos maquettes, sans même connaître les conditions exactes proposées pour l'articulation annoncée avec l'Université de Paris Ouest Nanterre. Nous refusons cette mise au pas aveugle par nos tutelles et demandons qu'un véritable dialogue s'instaure au sein de l'Université pour que les décisions qui engagent à long terme son avenir soient prises de manière à la fois collégiale et réfléchie. Par ailleurs le conseil de master a voté à l'unanimité le maintien des tranches horaires de 3 heures, garantes de la relative liberté et de l'inventivité pédagogiques qui sont la marque de notre université depuis sa création.